
Date de Convocation

06/06/2023

Date d’Affichage

07/06/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 10

Votants 14

OBJET :

**Adoption du règlement
et fixation du tarif de
location des jardins
familiaux**

L’an deux mille vingt-trois, le treize juin à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Jean-Michel
HAVEZ, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD,
Rénald DUREUX, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Anne SEILLE, Valérie
DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Pierre
WAUQUIER, Eric LAUWAGIE,
Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Emilie VANDERBAUWEDE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la
commune est propriétaire de la parcelle B435 d’une
contenance de 1033 m² qu’elle a dernièrement réaménagé
afin d’y constituer 6 lots à usage de jardins familiaux.

Les jardins sont attribués par décision du maire, moyennant
un loyer annuel, la signature d’une convention et le respect du
règlement ci-annexé. Ces jardins sont réservés aux personnes
résidant sur la commune.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal
décide à l’unanimité :

- D’approuver le règlement intérieur des jardins
familiaux
- De fixer le montant de la cotisation à 100 € annuels
par lot
- D’approuver les termes de la convention et d’autoriser
Monsieur le Maire à signer les conventions de manière
individuelle avec les jardiniers, y compris lors des
futurs renouvellements
- Précise que la recette de la location des parcelles sera
imputée à l’article 752 – revenus des immeubles

Secrétaire de séance
Emilie VANDERBAUWEDE

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 13 juin 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

